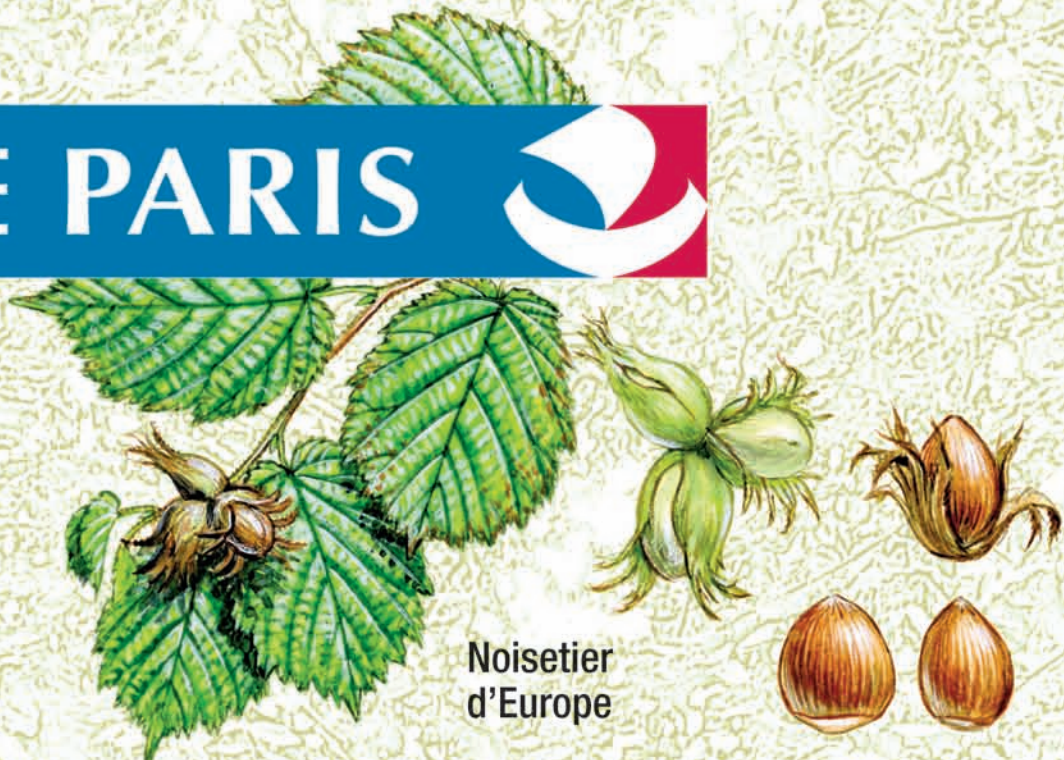




Chouette
hulotte



Noisetier
d'Europe



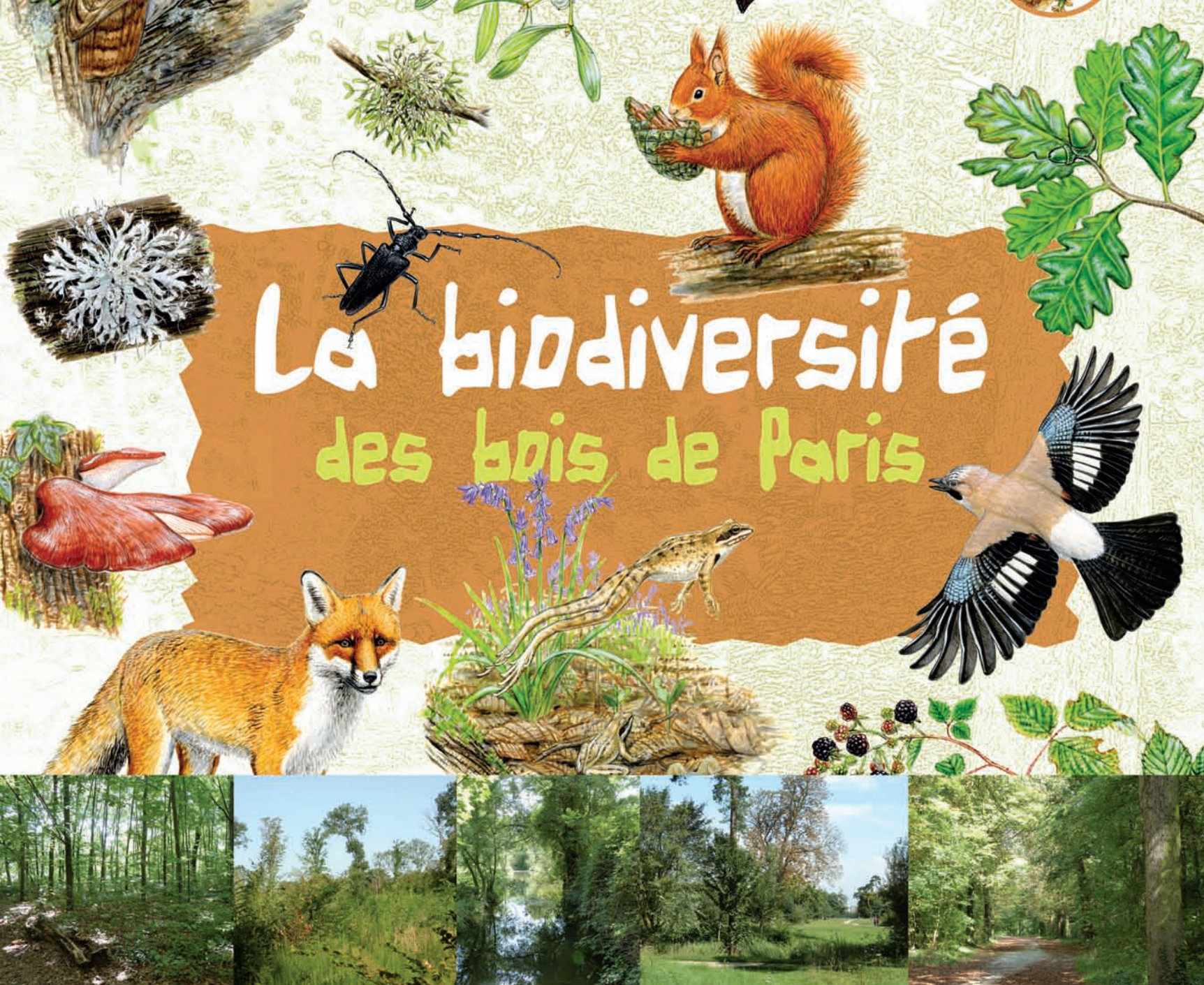
Gui

Noctule
commune



Génération
asexuée

Cynips
du chêne



Discrète, la biodiversité est pourtant bien présente à Paris ! La faune et la flore sauvages s'observent dans les bois, les parcs et les jardins, mais aussi dans bien d'autres lieux. Les berges de la Seine, canaux, mares et autres plans d'eau, cimetières, friches, toitures, façades d'immeuble, interstices des pavés, des murs et écorces d'arbre méritent l'attention des citadins. Cet ensemble forme un maillage vert, contribuant aux continuités écologiques jusqu'au cœur de la ville.

Un brin d'écologie

Vastes réservoirs de biodiversité, les bois de Boulogne, 846 hectares, et de Vincennes, 995 ha, sont 2 îlots de verdure cernés par un tissu urbain, constitués de lacs, prairies, clairières et sous-bois forestiers. Arbres, arbustes, herbes, mousses et lichens côtoient une faune diversifiée et discrète. La litière issue de la décomposition de matières organiques végétales et animales regorge de mollusques, insectes, crustacés terrestres, mille-pattes, araignées. Ces bois répondent aux attentes des usagers, promeneurs, sportifs ou curieux de nature mais leur forte fréquentation crée une pression qui les fragilise : 6 millions de visiteurs par an au bois de Boulogne et 11 millions au bois de Vincennes. Piétinement intensif, cueillettes diverses, cris, aboiements, stationnement sauvage, génèrent du stress et provoquent la disparition ou le recul d'espèces vers des zones plus tranquilles, qui se raréfient. Les chartes d'aménagement durable des bois engagent Paris et les communes riveraines dans un processus de réhabilitation et de sauvegarde de ces milieux naturels compatibles avec les différents usages. La gestion des surfaces des bois où interviennent directement les agents de la Ville de Paris fait l'objet d'une certification ISO 14001, reconnaissance d'une démarche d'amélioration continue dans le domaine de l'environnement. La création d'espaces clos (zones de reboisement, zones d'intérêts écologiques protégées (ZIEP), réserves ornithologiques) assure la tranquillité de la nature tout en facilitant son observation. Les méthodes douces d'entretien (fauchage différencié, usage de chevaux de trait, diversification des essences plantées), la réduction de la circulation et du stationnement, donnent la priorité aux circulations douces et favorisent l'essor de la biodiversité.

Scènes de vie au cœur des bois

La strate arborée

Arbre emblématique des bois, le **chêne sessile** (*Quercus petraea*), aux glands fixés directement au rameau qu'il porte passé 60 ans, craint froid et gelées printanières mais s'accommode de sols pauvres et de fréquentes sécheresses. Des arbres morts sur pied et des grumes sont laissés en place sur les parcelles pour favoriser l'activité biologique des sols et l'installation des petits animaux.

La **fistuline hépatique** (*Fistulina hepatica*), dite langue de bœuf, parasite les vieux chênes et châtaigniers. Elle pousse à l'automne, sur les troncs, au niveau des blessures provoquant une pourriture brune chez son hôte. Ce champignon puise les tanins au cœur du tronc, sans que la sève du bois soit affectée avant de nombreuses années, mais le bois finit par devenir poussiéreux et l'arbre s'effondre si le bûcheron n'est pas intervenu.

Crépusculaire, le **grand capricorne** (*Cerambyx cerdo*), espèce protégée, se nourrit d'arbres dépérissant ou blessés dont il lèche la sève. Il dépose ses œufs sous l'écorce de vieux chênes dont la larve xylophage consomme le bois de l'aubier où elle creuse sa galerie. Après 3 à 5 ans de développement, l'adulte s'envole en été pour 1 à 2 mois à la recherche d'un partenaire. Les trous de sorties des larves sont des portes d'entrée commodes pour les champignons et insectes friands de bois.

Le **cynips du chêne** (*Neuroterus quercusbaccarum*) ressemble à une petite fourmi ailée, qui pond dans les tissus des feuilles ou dans les bourgeons de chêne. La larve grandit au sein d'une galle, un renflement qui la protège. Ces insectes gallicoles ne portent pas préjudice aux chênes.

Dépourvu de racines, le **gui** (*Viscum album*) est fixé à un arbre par un suçoir situé sous l'écorce du rameau. Plante hémiparasite, le gui soutire eau et sels minéraux à son hôte mais fabrique ses propres sucres grâce à sa chlorophylle. Pollinisé par les insectes, la dispersion des graines est essentiellement assurée par la grive draine et le merle qui raffolent des fruits blancs visqueux dont ils évacuent les graines non digérées dans leurs fientes qui atterrissent sur une nouvelle branche.

L'**écureuil roux** (*Sciurus vulgaris*) alerte et farouche, bondit à la cime des arbres à la recherche de nourriture : noix, noisette, gland, sève aspirée à la base des rameaux d'aiguilles de conifères. Au sol, il cache des stocks de graines qu'il oublie, contribuant ainsi à la propagation de nombreux arbres. Il élève ses petits dans son nid : une boule de végétaux fixée entre les branches à laquelle il intègre parfois des éléments artificiels issus de nos déchets (ficelle...), comme bien d'autres animaux des villes. L'écureuil est une espèce protégée en France.

Plus souvent en lisière des bois, dans les taillis et les haies, le **noisetier d'Europe** (*Corylus avellana*) est un arbuste composé de plusieurs troncs fins formant une touffe protectrice pour la faune. Sa floraison dès février mars offre aux abeilles leur première récolte de pollen. La noisette comestible est un fruit très apprécié de l'écureuil mais aussi du baladin, un charançon qui pond dans le fruit. La larve se développe à l'intérieur et se nourrit de l'amande puis s'échappe en laissant une coque vide percée.

La **physcie grimpante** (*Physcia abscendens*) est un lichen assez répandu sur le tronc des arbres, surtout des feuillus, qui supporte un air moyennement pollué. Les lichens sont des végétaux pionniers à croissance très lente, de l'ordre de 0,1 à 10 mm par an. Ils sont issus d'une association entre une algue et un champignon qui vivent en symbiose.

Dans les arbres touffus, la **chouette hulotte** (*Strix aluco*) passe sa journée à l'abri des regards. La nuit venue, elle fond silencieusement sur ses proies, rongeurs et petits oiseaux, qu'elle gobe tout rond. Elle recache les éléments indigestes, poils, os, plumes et restes d'insectes, sous forme de pelote de réjection, une trace qui trahit sa présence. Territoriale, elle vit en couple et reste fidèle au même nid, situé généralement dans une cavité ou un trou d'arbre réinvesti.

La **noctule commune** (*Nyctalus noctula*) est l'une des 10 espèces de chauves-souris présentes à Paris. Dans les bois, sa présence est liée à la conservation des arbres creux où elle vit en colonie, d'une quinzaine d'individus. Ses ailes longues et étroites lui procurent un vol rapide (50 km/h). Insectivore, elle chasse de nuit, en groupe, jusqu'à 100 mètres d'altitude. À la belle saison, tôt le soir, elle partage le milieu aérien avec hirondelles et martinets.

Le sous-bois

Très répandue, la **ronce commune** (*Rubus fruticosus*) est un arbrisseau épineux vivace qui prend rapidement possession des lieux. Cette plante résistante offre gîte et couvert à une faune variée. Oiseaux, renard consomment les mûres et de nombreuses chenilles de papillons dévorent les feuilles. Sa floraison estivale est très appréciée par les insectes pollinisateurs.

Le **renard roux** (*Vulpes vulpes*) est le plus grand des mammifères sauvages des bois parisiens. Il s'est bien adapté au bois de Vincennes avec près d'une dizaine d'individus et semble se réinstaller au bois de Boulogne où 2 à 3 individus auraient été aperçus. Son expansion s'explique par l'éradication de la rage, la nourriture laissée çà et là, les poubelles faciles d'accès et l'interdiction de la chasse. Une forte mortalité liée au trafic routier et un besoin de territoire de 50 hectares limitent le risque de surpopulation.

Le cri rauque d'alerte du **geai des chênes** (*Garrulus glandarius*) résonne dans le sous-bois. Bon imitateur, il reproduit des sons d'oiseaux, voire de chat. Pilleur de nids, il consomme aussi insectes, vers de terre et fruits. Friand de glands, il en transporte jusqu'à 4 dans une petite poche sous son bec. Dissimulés dans des cachettes en prévision de l'hiver, les glands oubliés germeront au printemps, permettant ainsi au chêne de se disséminer.

Végétal archaïque, la **fougère mâle** (*Dryopteris filix-mas*) affectionne les sous-bois humides et ombragés. Les feuilles, appelées frondes, portent à leurs revers des spores, regroupées en petits amas, les sporanges, qui assurent la reproduction de la plante. Les fougères offrent un abri à la faune des bois et une protection hivernale du sol.

Le **ver luisant** (*Lampyrus noctiluca*) est un coléoptère qui doit son nom à l'aspect larvaire de la femelle. Durant les nuits d'été, pour attirer les mâles, les femelles, dépourvues d'ailes, émettent par l'abdomen une lumière jaune verdâtre ; un phénomène de bioluminescence. Les vers luisants sont menacés par les insecticides et la pollution lumineuse des villes. L'éclairage artificiel leurre les mâles. 5 000 lucioles environ produisent une lumière équivalente à celle d'une bougie.

Essentiellement terrestre, commune dans les bois parisiens, la **grenouille agile** (*Rana dalmatina*) se distingue par ses pattes arrière très longues. Les sauts impressionnants qu'elle exécute lui confèrent agilité et rapidité pour fuir et chasser coléoptères, mouches et araignées. Au printemps, elle rejoint les cours d'eau lents des bois pour pondre. Le mâle attend la femelle sous l'eau d'où il émet une douce mélodie.

En avril mai, les sous-bois parisiens se tapissent du bleu des clochettes de **jacinthe des bois** (*Hyacinthoides non-scripta*) avant que la feuilaison printanière capture la majorité de la lumière. L'hiver venu, la jacinthe survit grâce à son bulbe, un organe de réserve de nourriture de la taille d'une noisette, enfoui à 30 cm dans le sol.

La taille des illustrations ne respecte pas l'échelle des espèces animales et végétales

Du haut de son 1.20 m, le **certeul des bois** (*Anthriscus sylvestris*) est la première ombellifère à fleurir au printemps. Dès fin avril, les ombelles odorantes couvrent de blanc bords des chemins et lisières des bois. Très commun, sa présence indique un sol frais à humide riche en azote.

La litière

Orange ou marron, l'**arion roux** (*Arion rufus*), animal à sang froid, n'est actif que par temps humide. L'humidité lui est nécessaire pour produire le mucus sur lequel il glisse. Cette limace consomme végétaux, champignons et déchets d'animaux qu'elle recherche en parcourant une distance de 7 mètres les bons jours. Sa lenteur lui vaut d'être la proie de nombreux prédateurs : oiseaux, grenouilles, hérissons, insectes.

Le **fourmilion commun** (*Myrmecoleon formicarius*) est un insecte crépusculaire au vol lent. Prédateur, il s'attaque à des insectes plus petits. La larve astucieuse creuse un entonnoir abrité de la pluie dans les sols sablonneux des clairières, talus ou sentiers. Redoutable piège : tout insecte qui s'y aventure, patine pour remonter, bombardé de sable par la larve pour le faire chuter. Ce sont le plus souvent des fourmis qui sont capturées par les puissantes mandibules. Une fois la proie saisie, la larve injecte un venin, la vide de sa substance et la rejette hors du piège.

Des gestes pour la nature à Paris

Je ne prélève pas d'animaux (amphibiens, insectes...) et je ne cueille pas de plantes. Je n'abandonne pas d'animal domestique (lapin, chat...) ni exotique (tortue de Floride, poissons...) et je n'introduis pas d'espèces végétales susceptibles d'être envahissantes, de concurrencer ou d'éliminer les espèces locales.

Je reste sur les chemins pour éviter le tassement de la terre qui empêche un bon enracinement des plantes et l'absorption des minéraux nécessaires à leur croissance et pour ne pas déranger la faune.

Je trie mes déchets de pique-nique dans les poubelles prévues à cet effet ou je les emporte afin de ne pas altérer les milieux. Une canette vide, qui met plus d'un siècle à être dégradée, est un piège pour les insectes. Attirés par la boisson sucrée, ils ne peuvent en sortir, leurs pattes s'adhèrent pas aux parois lisses, et s'y noient.

Préserver les milieux

La biodiversité parisienne, riche de près de 1 700 espèces animales et 2 000 espèces de plantes et champignons, doit être préservée. Réseau de surveillance, nouveaux jardins

pour la faune et la flore, diagnostics préalables aux aménagements urbains, actions éducatives... la Ville de Paris s'engage à préserver et développer la diversité des

espèces sauvages et de leurs habitats. Vous aussi pouvez agir au quotidien pour maintenir et enrichir la biodiversité à Paris.

Pour en savoir plus :

Découvrez d'autres affiches sur la biodiversité sur :

www.paris.fr

mot-clé : biodiversité

Participez aux journées, ateliers, visites et conférences organisés par le réseau d'écologie urbaine de la Ville de Paris. Retrouver tout le programme sur :

www.paris.fr

mots-clés : agenda jardin et écologie

TOUTE L'INFO
au 3975*et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur